

Processus d'approvisionnement OGEE : contrat pour la gestion des LNC après 2025

Réunion de tout le personnel des LNC

14 décembre 2023



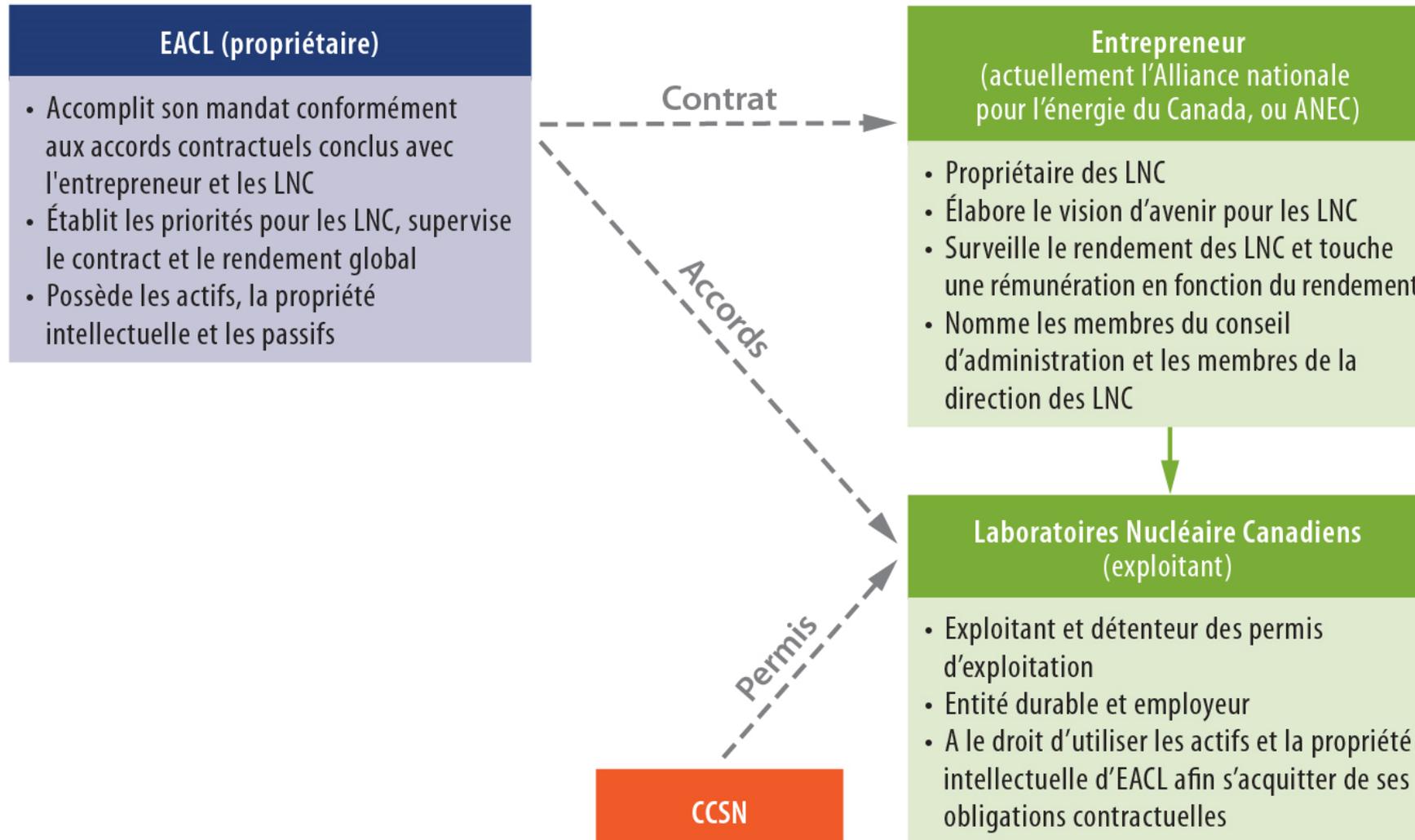


Pourquoi un processus d'approvisionnement

- EACL exécute son mandat par le biais d'un modèle d'Organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur (OGEE), selon lequel les LNC sont responsables de l'exploitation des sites d'EACL.
- Les LNC sont gérés depuis septembre 2015 par l'Alliance nationale pour l'énergie au Canada (ANEC), un consortium formé de trois entreprises partenaires — AtkinsRéalis (auparavant SNC-Lavalin), Jacobs Engineering et Fluor Federal Services — dans le cadre d'un contrat qui expirera en septembre 2025.
- EACL a entamé un processus concurrentiel pour poursuivre la gestion des LNC au-delà de cette date.

Le modèle OGEE produit des résultats : les LNC ont fait progresser les activités à plusieurs égards

Modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur



Objectifs du prochain contrat : Trois missions

- **Science et technologie (S-T) :** Renforcer le rôle des LNC en tant que laboratoires nucléaires nationaux du Canada, poursuivre des collaborations et partenariats, et faire progresser l'innovation nucléaire pour le bien public.
- **Déclassement et gestion des déchets :** Optimiser les activités de déclassement, de remise en état des lieux et de gestion des déchets afin de réduire les responsabilités d'EACL.
- **Développement du site et investissement (capital) :** Mettre en œuvre un programme de gestion des dépenses en immobilisations et des actifs intégré et de taille optimale.



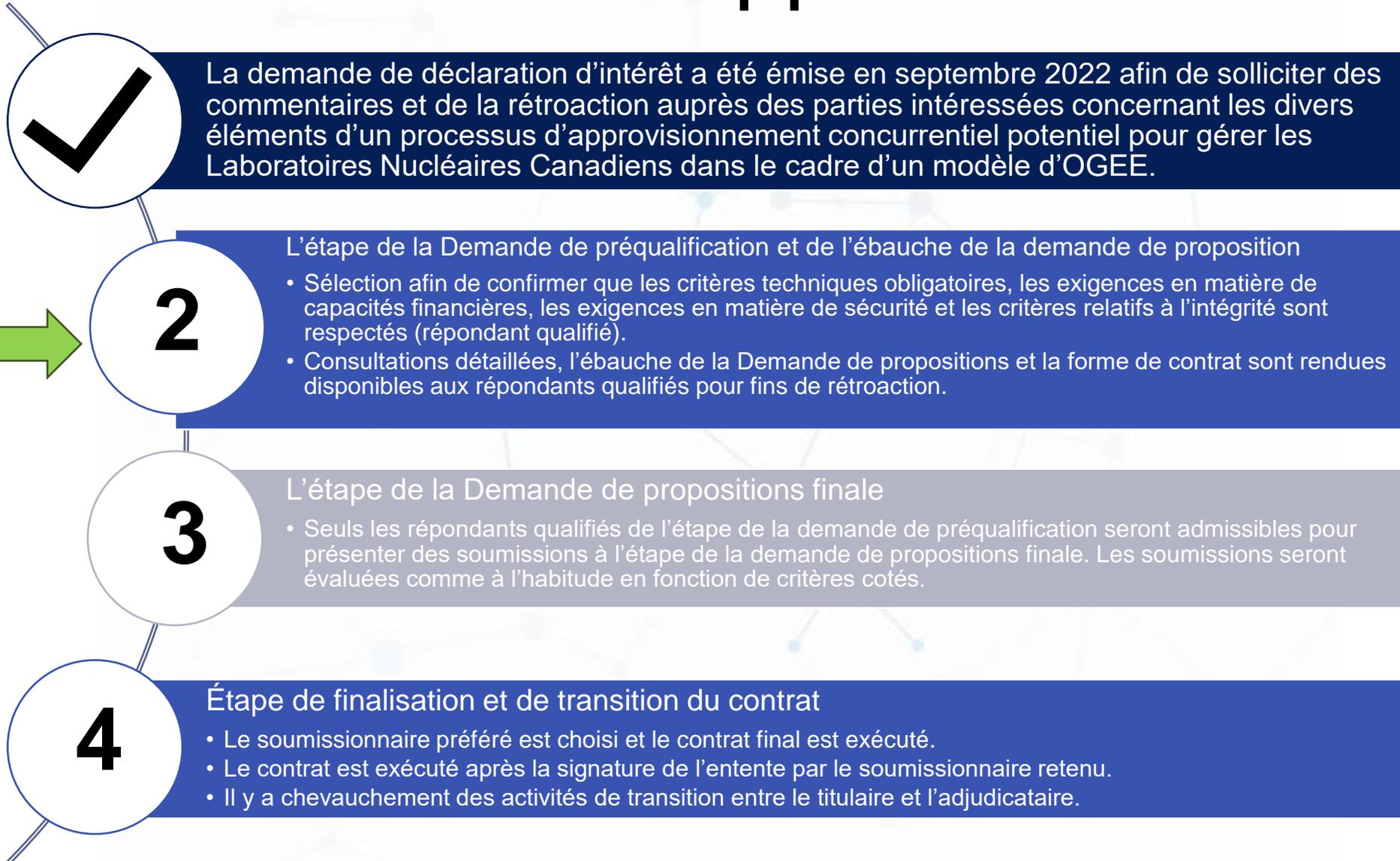


À quoi s'attendre des LNC

Les LNC sont une « entité durable », ce qui signifie qu'ils demeurent en place même avec la venue d'un nouvel entrepreneur.

- Les LNC demeurent l'employeur de la main-d'œuvre, le détenteur de permis d'exploitation et l'entité durable
 - La propriété des LNC pourrait être amenée à changer (actuellement l'Alliance pour l'énergie nucléaire du Canada)
- Les travaux, projets et priorités des LNC en cours se poursuivent
- Stabilité de la main-d'œuvre des LNC pour réaliser les initiatives et plans en cours, p.ex. : plans annuels, plans décennaux, etc.
- Tous les contrats que les LNC ont mis en place seront maintenus

Processus d'approvisionnement



Critères de préqualification

- Exigences de préqualification :
 1. Évaluation technique
 - Gestion de recherche, développement et démonstration, projets en science et technologie
 - Gestion de projets d'envergure en déclassé et gestion des déchets
 - Être responsable de grandes installations nucléaires, et assurer la santé, sécurité, environnement, sûreté
 - Gestion de main-d'œuvre syndiquée, équipes multidisciplinaires, etc.
 2. Habilitations de sécurité
 3. Évaluation des capacités financières
 4. Certificats d'intégrité

Documentation complète disponible sur le site Web d'EACL : www.aecl.ca/fr/a-propos-deacl/renouvellement-du-contrat-dogee/

Calendrier

Date	Principaux jalons
31 mars 2023	Publication de la Demande de préqualification
Automne 2023/printemps 2024	Consultation des répondants qualifiés lors du processus d'ébauche de la demande de propositions
Décembre 2023	Publication de l'ébauche de l'Énoncé des travaux pour fins de recevoir des commentaires du public (échéance : 31 janvier 2024)
Janvier à mars 2024	Visites des sites pour les répondants qualifiés
Printemps 2024	Publication de la Demande de propositions finale (le document ne sera pas rendu public)
Printemps/été 2024	Préparation des soumissions (répondants qualifiés)
Automne 2024/printemps 2025	Évaluation des soumissions
Printemps/été 2025	Sélection du soumissionnaire préféré
	Attribution du contrat et transition



Prochaines étapes

- EACL sollicitera des commentaires sur le projet d'énoncé des travaux
 - Publication prévue sur le site Web d'EACL aujourd'hui
 - Rétroaction demandée : Les exigences ont-elles été bien cernées? Qu'est-ce qui manque?
- Mobilisation concertée auprès des collectivités locales et collectivités hôtes

